

# **PV du Conseil d'école du 3 novembre 2014**

## **Personnes présentes :**

Anne-Sophie Teodoro déléguée des parents d'élève, Stéphane Rohr délégué des parents d'élève, Laurence Montalais adjointe à la vie scolaire, Gaëlle Marcucci enseignante.

**Personnes absentes excusées** : Monsieur le maire Dominique Pommat  
Monsieur Mollier, IEN

## **1) Effectifs et répartitions:**

La classe a fait sa rentrée avec 15 élèves répartis en 5 CP, 2CE1,3 CE2, 2 CM1,3 CM2. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, un élève a déménagé.

## **2) EVS/AVS/Vacataire de la mairie**

Depuis la rentrée, Chantal Vincelot est présente 20h dans la classe pour assurer l'aide scolaire d'un enfant et assister l'enseignante dans les tâches administratives. Elle sera à partir du 6 novembre à l'école de Barby pour suivre l'enfant dont elle s'occupait. Son aide était appréciée de tous et les enfants y étaient très attachés.

Jean-Luc Fontanet intervient le jeudi, son rôle est surtout d'aider pour les tâches administratives.

Amélie Piat intervient sur le temps scolaire 1h les lundis, mardis, jeudis, vendredis afin de permettre le travail en petits groupes en mathématiques, travail préparé par l'enseignante de la classe. Son expérience en tant que professeur d'école fait de ces moments des temps forts d'apprentissage pour tous les enfants.

## **3) PPMS:**

C'est le plan de mise en sécurité concernant les risques majeurs. Les risques majeurs concernent tous les citoyens et cela nécessite une information préventive.

La commune de la Thuile est située dans une zone à risque au niveau sismique, inondation et nucléaire. Le PPMS définit les conduites à tenir en cas d'accident majeur et il détermine les consignes à suivre.

Il doit définir les missions des personnels de l'école, comment le signal d'alerte est déclenché, où se situent les zones de confinement en fonction des événements.

Les consignes pour les parents en cas d'accident majeur sont les suivantes:

**-écouter radio France**

**-ne pas téléphoner pour ne pas encombrer le réseau**

**-ne pas aller chercher ses enfants à l'école**

## **4) Règlement intérieur:**

Le règlement intérieur est basé sur le règlement départemental de la Savoie et sera révisé en cours d'année.

## 5) **Activités /sorties:**

**Octobre:** le courseton a eu lieu le mercredi 8 octobre à La Thuile .C 'est une rencontre sportive qui permet de réunir les enfants du plateau organisée par Joël Manchon , conseiller pédagogique. Je remercie les propriétaires des champs , les parents bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette rencontre, les parents qui ont participé au goûter , les mairies de Curienne et La Thuile qui ont prêté main forte pour aménager le champ pour la course.

**Novembre:** Une visite au marais de la prairie aura lieu le 6 novembre où un intervenant du Conservatoire naturel de Savoie sera présent pour nous expliquer les travaux du site.Cette visite rentre dans le cadre du projet une école/un site en lien avec les parc des Bauges.Le but est d'explorer son environnement proche en choisissant un thème pédagogique.Nous étudierons tout au long de l'année la faune et flore des différents systèmes aquatiques de la Thuile: le lac , la rivière et le marais afin de les comparer. Plusieurs visites sont prévues et animées par une intervenante spécialisée dans ce domaine qui se dérouleront au printemps.

**Mars-Avril:** Micaï Portales , intervenante en musique de l'école de musique de Bassens viendra assurer 7 séances ,à raison d'une heure par semaine sur les musiques du monde en lien avec le projet de l'année sur les pays du monde que l'on découvre par la lecture et l'art visuel en classe.

**Mai:** Nous avons obtenu un cycle natation qui se déroulera sur trois semaines en mai sous forme de stage de Trois matinées par semaine( les stages de l'après-midi ne sont plus possibles compte -tenu des nouveaux horaires ).Il y aura 11 séances. J'aurai besoin d'une personne agréée en natation .Les personnes intéressées pour passer l'agrément doivent me le signaler afin que je les inscrive. Les enfants débutants sont habituellement pris en charge par le Maître nageur.

**Juin:** Nous nous rendrons à Champagny en Vanoise les lundis 8 et Mardis 9 juin.Une réunion d'information aura lieu en amont.

Rencontre athlétisme: la rencontre sportive réunira les écoles du plateau à Curienne autour d'ateliers athlétiques

## 6) **APC:**

Les activités pédagogiques complémentaires peuvent revêtir plusieurs formes:

- méthodologie
- soutien aux enfants en difficulté
- activité soutenant un projet de classe

Les nouveaux rythmes visant à alléger la journée de l'enfant , ces APC ne pourront plus avoir lieu à la fin d'une journée de 6 h si les APC sont de l'aide aux enfants en difficulté. Pour les autres cas , méthodologie, projet il est toujours possible de les fixer après la classe.

En ce qui concerne la classe , les APC pour le deuxième trimestre auront lieu les vendredis de 11h30 à 12h00 et de 13h00 à 13h30 ( Une demie-heure est prise sur les TAP mais pour le moment cela ne dérange pas car c'est la demie-heure consacrée à l'aide aux

devoirs.)Il est tout de même compliqué d'organiser ces APC en dehors des journées de classe traditionnelles.

7) **APE:**

Il n'y aura plus d'APE mais une association enfance /loisirs .La mairie donne un financement de 600 euros.

8) **Les rythmes scolaires:**

Les rythmes scolaires se sont bien mis en place .Les activités ont lieu le vendredi après-midi avec Amélie Piat qui propose des activités riches et variées.

Il est à noter qu'il est plus difficile pour les petits ( cp-ce1) de supporter ce nouveau rythme, beaucoup fatiguent le jeudi .

La secrétaire de séance,

Gaëlle Marcucci